



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **21 janvier 2008**

Délibération n° 2008-4698

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Convention bi-annuelle 2008-2009 avec l'Association san priote pour l'insertion par l'emploi ASPIE - Animation économique de la conférence des maires Portes des Alpes**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local**

Rapporteur : Monsieur Allais

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 10 janvier 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 22 janvier 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Vesco, Duport, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Daclin, Laurent, David, Mmes Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Allais, Balme, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bouju, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chevailler, Clamaron, Collet, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme Decieux, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gignoux, Gigot, Giordano, Guétaz, Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrère, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Sardat, Sauzay, Serres, Sturla, Téodori, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Turcas, Vaté, Vincent.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Mme Elmalan (pouvoir à M. Chevailler), MM. Malaval (pouvoir à Mme Bertrix), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Assi (pouvoir à M. Rémond), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Gigot), Mmes David (pouvoir à M. Pacalon), Decriaud (pouvoir à M. Roche), MM. Desseigne (pouvoir à M. Imbert), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Mme Spiteri (pouvoir à M. Marquerol), M. Uhlrich (pouvoir à M. Lelièvre).

Absents non excusés : MM. Calvel, Lambert, Mme Vessiller, MM. Blein, Béghain, Bonnard, Chaffringeon, Communal-Haour, Mme De Coster, MM. Genin, Girod, Guillemot, Mme Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, Petitjean, MM. Philip, Vial, Mme Yéréman.

Séance publique du 21 janvier 2008**Délibération n° 2008-4698**

commission principale : développement économique

objet : **Convention bi-annuelle 2008-2009 avec l'Association san priote pour l'insertion par l'emploi
ASPIE - Animation économique de la conférence des maires Portes des Alpes**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La territorialisation de l'action économique est une des priorités de la Communauté urbaine depuis 2001. Cette action a pour objectifs :

- de développer une offre de service locale pour les entreprises,
- d'être plus réactif dans la gestion des dossiers économiques,
- de développer une expertise locale permettant d'orienter les actions du Grand Lyon.

Pour cela, la Communauté urbaine a confié l'animation économique des territoires des conférences des maires à des structures locales.

Cette action se déroule en partenariat dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise avec les structures d'appui aux entreprises : chambre de commerce et d'industrie de Lyon, chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Medef Lyon-Rhône, confédération générale des petites et moyennes entreprises (CG-PME) et fédération des associations d'entreprises des zones d'activités (Faeza).

L'objectif est d'apporter une offre de services globale aux entreprises de la Communauté urbaine.

Le cadre du partenariat avec l'association san priote pour l'insertion par l'emploi (Aspie)

Dans le cadre et en vertu de la délibération en date du 13 décembre 2004, la Communauté urbaine participe aux actions de développement et d'animation économique que met en œuvre l'Association san priote pour l'insertion par l'emploi (Aspie) sur les territoires de la conférence des maires Porte des Alpes.

Ce partenariat a pris la forme d'une convention annuelle signée le 21 février 2005 renouvelable deux fois à laquelle est annexé un programme d'actions à mettre en œuvre par l'Aspie et approuvé par la Communauté urbaine.

La Communauté urbaine, au vu du partenariat positif pour le développement de ce territoire, souhaite poursuivre son soutien à l'association Aspie.

L'objet du présent rapport est de :

- présenter le bilan de l'année 2007,
- proposer une nouvelle convention de deux ans (2008-2009), faisant l'objet d'un financement annuel,
- présenter le programme d'actions 2008.

Le bilan de l'année 2007

L'action entreprise a comme bilan :

- 120 demandes d'implantation,
- 60 entreprises rencontrées,
- suivi des 40 entreprises clés de Porte des Alpes : Renault Trucks, Iribus, SFR, etc.,
- contribution aux projets de requalification des zones d'activités : ZI Mi-Plaine, Lyon sud-est,
- définition et mise en place d'outils de communication (kit implantation),
- mise en place d'une veille économique et d'une revue de presse,
- pilote pour la Communauté urbaine sur le pôle de compétitivité Lyon Urban Truck & Bus (LUTB) : participation aux réunions de gouvernance, coordination des différentes participations de la Communauté urbaine ; organisation de la prospection d'entreprises, mobilisation des directions de la Communauté urbaine, suivi de la filière véhicules industriels,
- mise en place du dispositif réseau emploi de l'est lyonnais (Reseel) : rapprochement des demandeurs d'emploi et des entreprises. Mise en place d'un groupe de travail opérationnel (traitement de 100 offres d'emplois),
- participation à des actions territorialisées : plan de déplacement inter entreprises sur le parc technologique/Champ du Pont ; repérage des friches et réalisation d'un diagnostic économique sur la ZI Mi-Plaine ; repérage des friches sur la ZI Lyon sud-est.

Le programme d'actions 2008

L'animation économique se décompose comme suit :

a) - Relations et offres de services aux entreprises

- améliorer les contacts entreprises : accroître la qualité des réponses aux entreprises et cibler les entreprises prioritaires (suivi des comptes clés, entreprises des pôles de compétitivité, etc.),
- suivi de l'observatoire immobilier et des demandes d'implantations,
- veille économique et rencontres des entreprises : suivi des 40 comptes clés, amélioration de la prospection,
- utilisation de l'outil de gestion des entreprises de la Communauté urbaine (Ipode).

b) - Espaces d'accueil des entreprises

- contribution à la requalification des zones d'activités Mi-Plaine et Lyon sud-est,
- accompagner à la redéfinition de la partie économique de la ZAC Berliet.

c) - Projets stratégiques et structurants/Emploi

- poursuivre la structuration des acteurs de l'emploi à travers le dispositif Reseel,
- développer la communication sur l'offre de services aux entreprises,
- contribution au dispositif L_VE (Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat),
- poursuite de la participation à la redéfinition de la stratégie de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise via les enquêtes de territoire et à la mise en œuvre des actions territoriales (états généraux, etc.),
- poursuite du pilotage du pôle LUTB,
- accompagner et finaliser la mise en place du plan de déplacement inter-entreprise (PDIE) parc technologique/Champ du Pont,
- accompagner la mise en place du PDIE sur la ZI Mi-Plaine,
- renforcement des liens avec les associations d'entreprises sur Lyon sud-est et parc du Chêne.

Le financement

Afin d'accompagner ce plan d'actions, la Communauté urbaine pourrait apporter une contribution financière de 79 000 € à l'association Aspie pour l'année 2008 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention à l'association Aspie, forfaitaire et non révisable, de 79 000 € pour le programme d'actions 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention 2008-2009 avec l'association Aspie.

3° - La dépense correspondante de 79 000 € sera imputée sur le budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0851.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,